

concrets à l'appui, comment on a obtenu des résultats fertiles à peu de frais en ayant recours à des améliorations techniques d'ordre secondaire.

Avant de passer à l'aide matérielle déjà accordée aux œuvres internationales, peu considérable aux premiers stades il va de soi, il dit toute l'importance qu'il attache à l'adoption d'une attitude judicieuse à cet égard:

En plus de ce genre d'aide technique, comme on l'a déjà fait remarquer aujourd'hui, ces gens demandent qu'on manifeste de la sympathie, de la compréhension à l'endroit de leurs coutumes locales et qu'on se mette au courant de celles-ci. A certains points de vue, cette attitude et cette compréhension sont aussi importantes que l'assistance matérielle. Aussi dois-je ajouter que l'assistance matérielle doit venir après la sympathie et la compréhension, l'on veut qu'elle donne de bons résultats.

Pendant les dix-huit premiers mois de ce Programme élargi d'assistance technique, les États membres de l'ONU ont versé au total \$20,070,000. La part du Canada a été de \$850,000. En 1952 le total était de 19 millions, dont \$750,000 versés par le Canada. En 1953 le total remontait à 22 millions, la part du Canada étant de \$800,000.

« Nous avons cherché à conserver ce que nous croyons être un rapport équitable entre notre part à nous et les contributions totales des Nations Unies », poursuit M. Pearson. Cette année soixante-dix pays se sont engagés à contribuer au fonds d'aide technique. Le montant promis dépasse 24 millions. Voici ce qu'a dit M. Pearson à ce sujet:

Nous avons joué un grand rôle au sein de la Commission des engagements en l'automne dernier. Nous avons fait ce que nous avons pu pour faire augmenter ce montant, et comme preuve de notre sincérité à cet égard, nous avons fait savoir par la bouche de notre représentant aux Nations Unies, M. le sénateur McKee, que nous augmenterions notre montant cette année, de \$800,000 1.5 million (en dollars des États-Unis) . . . Il semble assuré que les conditions que nous avons posées, pour ce qui est de l'augmentation de notre contribution seront remplies et, par conséquent, dès que la chose sera confirmée, le Gouvernement se propose d'ajouter une somme aux crédits supplémentaires, afin de porter notre contribution totale au titre de ce programme au maximum promis . . . Le concours du Canada à l'aide technique n'a été dépassé, jusqu'ici, que par ceux du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France. Si le Parlement vote le montant qui lui sera probablement demandé cette année, dans le budget ordinaire des dépenses et dans le budget supplémentaire, la participation du Canada sera la troisième, par ordre d'importance, de toutes celles des États membres des Nations Unies.

### Personnel technique

En terminant, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait part de ses efforts déployés en vue d'augmenter le nombre des spécialistes auxquels on pourrait recourir:

Le rôle que nous jouons ne prend pas seulement la forme d'une assistance pécuniaire. En outre, nous fournissons des spécialistes, par l'entremise des Nations Unies. Il y a en ce moment chez nous 217 personnes que nous formons dans le cadre du programme d'aide technique de l'ONU, sur un total de 300. Les autres étudient au Canada dans le cadre du plan de Colombo. En outre 96 spécialistes canadiens sont actuellement à l'étranger au service des Nations Unies . . . En terminant, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire combien je suis fier à l'esprit, voire à la forme même de la proposition de résolution. Je voudrais